



Les 5 Principes

Tous les guides que **Guild of Guides NL** représente sont profondément touchés par la souffrance humaine et aspirent à la soulager dans la mesure du possible. Ce faisant, ils s'efforcent d'incarner les cinq principes éthiques suivants :

Soin, Respect, Compétence, Responsabilité & Intégrité

Soin

Tous les guides cherchent à incarner et à inviter à une expérience universelle de soin, de gentillesse et de compassion. Cela reflète l'engagement envers le bien-être de chaque client ou participant et le devoir de « ne pas nuire ». En outre, les guides se sentent responsables de prendre soin de leurs clients, de leurs participants et de leurs collègues, et d'entretenir une pratique de soins personnels.

Les guides prennent des mesures pour gérer leur stress personnel de manière responsable, préserver leur propre santé mentale et physique, s'assurer que leur travail est supervisé par des collègues et consacrer du temps à leurs propres pratiques spirituelles, contemplatives ou de réflexion. En raison de la nature exigeante de ce travail, les guides sont conscients des premiers signes d'usure de la compassion et d'épuisement professionnel. Parce que ces signes peuvent compromettre leur capacité à soigner, ils s'efforcent activement de rester en bonne santé.

Respect

Les guides respectent profondément les droits, la dignité et l'intégrité de leurs clients. Les guides traitent leurs clients comme des personnes ayant une valeur intrinsèque et le droit de déterminer leurs propres priorités. Ils respectent la dignité de leurs clients et tiennent compte de leurs valeurs morales, spirituelles et culturelles. L'autonomie du client est toujours le point de départ. Dans la mesure du possible, les guides s'assurent que les participants et les clients comprennent et consentent à toute action professionnelle qu'ils proposent. **Guild of Guides NL** encourage les membres à envisager les moyens de rendre ce consentement lisible et transparent, par exemple en signant des documents (numériques).

Les guides respectent les médecines avec lesquels ils travaillent. Qu'ils considèrent ces substances psychédéliques comme des agents conscients de changement ou comme des molécules ayant la capacité de renforcer les capacités innées de guérison présentes chez tous les humains, ils sont animés d'un profond respect pour la médecine psychédélique.

Ils sont conscients du contexte culturel et historique de ces médecines et n'en revendiquent pas la propriété.



Compétence

Les guides contrôlent et développent en permanence leurs compétences professionnelles et leur conscience éthique. Ils reconnaissent que leur expertise et leur capacité de travail sont limitées et veillent à ne pas dépasser leurs propres limites.

Les guides se tiennent également au courant des développements et des mouvements culturels et scientifiques pertinents concernant les psychédéliques.

Responsabilité

Dans le cadre de leurs activités professionnelles, les praticiens sont tenus d'agir de manière digne de confiance et respectable envers les clients, les participants, la communauté des guides et les autres professionnels en général.

Ils agissent de manière appropriée pour résoudre les dilemmes éthiques et les conflits d'intérêts et sont responsables de leurs actions.

Intégrité

Les guides sont honnêtes et décrivent avec précision leurs qualifications ainsi que les soins et services qu'ils peuvent (ou ne peuvent pas) offrir.

Ils traitent les autres de manière équitable, ouverte et directe, respectent leurs engagements professionnels et s'efforcent de dissiper toute confusion concernant leur rôle ou leurs responsabilités.

Ils s'abstiennent de donner des conseils médicaux s'ils ne sont pas habilités à le faire. Ils n'utilisent pas la relation professionnelle pour exploiter les participants et traitent de manière appropriée les conflits d'intérêts personnels. Ils prennent des mesures contre les comportements nuisibles ou contraires à l'éthique de leurs collègues d'une manière saine qui favorise la croissance et l'apprentissage, tout en étant principalement guidés par la protection de ceux qui pourraient souffrir de ces comportements nuisibles.

Ces cinq principes constituent le fondement du code de conduite.



Code de Conduite

Sécurité des participants

- Les guides procèdent à un examen exhaustif de la santé physique et mentale des participants et veillent à ce que leurs clients reçoivent un soutien approprié et adéquat avant, pendant et après une expérience psychédélique.
- Les guides informent les participants et les clients des risques et des avantages d'une expérience psychédélique et les renseignent sur leurs propres capacités et limites. Ils travaillent sur la base d'un consentement éclairé écrit. Les guides ne donnent pas de conseils médicaux.
- Les guides sont responsables de l'établissement, du maintien et de la surveillance de limites appropriées dans la relation guide-client. Ils sont conscients de la dynamique et des disparités de pouvoir et ne s'engagent pas dans des relations sexuelles ou romantiques, ou dans toute autre forme d'exploitation inappropriée. Ils ne font jamais pression sur leurs clients pour qu'ils prennent une substance psychédélique et respectent leur autonomie. En règle générale, les guides n'autorisent pas les participants ou les clients à quitter l'espace désigné pendant les effets de la substance, sans avoir consulté le guide et obtenu son consentement.
- Les guides veillent à ce que les informations personnelles concernant le client soient conservées en toute sécurité, conformément à la loi, et ne soient jamais communiquées à qui que ce soit sans son consentement préalable. Les guides peuvent partager les informations personnelles de leurs clients avec d'autres membres de **Guild of Guides NL** sous certaines conditions. Les guides garantissent le respect de la vie privée et la confidentialité avant, pendant et après les retraites.
- Les guides fourniront à leurs clients une préparation, une intégration et un suivi appropriés et fiables en vue d'une expérience psychédélique. Ils s'adresseront aux professionnels, collègues ou tiers concernés s'ils ne sont pas en mesure d'offrir le soutien nécessaire.
- Les guides font preuve d'attention lorsqu'ils touchent les clients et posent des limites à leur utilisation du toucher, en fonction de leurs capacités et de leurs limites professionnelles. Ils ne se livrent jamais à des attouchements sexuels, quels qu'ils soient.
- Les guides occupent une position d'autorité sur les participants et sont conscients de cette relation de pouvoir et des responsabilités qu'elle implique. Ils ne font pas de prosélytisme et n'imposent pas leur propre vision du monde.
- Les guides disposent d'une procédure de plainte et peuvent contacter/se référer à la personne externe chargée de la confidentialité employée par **Guild of Guides NL**.
- Les guides ne partagent des témoignages - verbaux, écrits, vidéo, audio et avec n'importe quel niveau d'anonymat - que dans des conditions strictes et avec un consentement éclairé écrit.
- Les guides fixent des limites et/ou des conditions pour recevoir des dons et des pourboires, des remboursements, et pour s'engager dans des relations d'affaires ou des services continus, pendant et après une expérience psychédélique.
- Les guides informent leurs clients de leurs responsabilités avant, pendant et après une expérience psychédélique. Ils déconseillent de procéder à des changements de vie importants dans les deux mois qui suivent une expérience psychédélique.
- Les guides ne guident pas les clients dans leurs expériences psychédéliques en ligne.



Obligations des guides

- Les guides ont une grande expérience personnelle des états de conscience modifiés.
- Les guides sont bien informés sur les contre-indications des expériences psychédéliques et sont conscients des interactions entre les substances, les médicaments et les suppléments. Ils connaissent le large éventail d'effets pouvant être provoqués par les substances psychédéliques et savent comment repérer et gérer les différentes expériences que les clients peuvent vivre au cours de leur voyage, y compris les expériences difficiles.
- Les guides aspirent à l'inclusion et à la lutte contre les préjugés.
- Les guides ont mis en place des protocoles d'urgence appropriés pour gérer les crises mentales, spirituelles et physiques avant, pendant et après les expériences.
- Les guides connaissent leurs propres limites et évitent de travailler avec des clients pour lesquels ils n'éprouvent pas de compassion ou pour lesquels ils n'ont pas les compétences et l'expérience nécessaires.
- Les guides prennent soin d'eux-mêmes et s'investissent dans leur propre bien-être et hygiène mentale, physique et spirituelle.
- Les guides ne font pas d'affirmations fausses ou exagérées sur les psychédéliques dans leur publicité. Les guides sont sincères et ouverts sur ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas offrir en termes de thérapie et d'accréditation et clarifient les intentions d'une session ou d'une retraite. Les guides ne ciblent pas activement les groupes et les individus vulnérables ou désespérés.
- Les membres de **Guild of Guides NL** font preuve d'une grande intégrité et d'une grande sensibilité à l'égard des affirmations et font preuve de prudence lorsqu'ils parlent de leurs croyances et convictions personnelles. Ils parlent avec réalisme de la nature de la transformation. Les guides aspirent et agissent pour éviter les dynamiques néfastes qui peuvent survenir autour des leaders (charismatiques), des positions de pouvoir et de la suggestibilité accrue sous l'influence d'une substance psychédélique.
- Les guides qui travaillent aux Pays-Bas comprennent et respectent les lois et les coutumes néerlandaises, ainsi que les différentes réglementations qui peuvent s'appliquer à eux et à leur travail
- Les guides ont une compréhension de base de la dynamique du pouvoir et des processus thérapeutiques, même s'ils ne sont pas formés en tant que thérapeutes. Les guides s'engagent à suivre une formation continue et à s'engager dans une supervision (par des pairs) et/ou un mentorat.
- Les guides ne dépassent jamais un ratio de 4 participants pour 1 guide dans les expériences de groupe et de 2 clients pour 1 guide dans les séances privées.
- Les guides externes, les tiers et les bénévoles qui travaillent sous l'égide d'un guide ou d'une organisation membre souscrivent également à ce code.

Nous nous responsabilisons Les uns les autres

Dans le cadre de leurs activités professionnelles, nos membres sont tenus d'agir de manière digne de confiance et respectable envers les clients, les participants et la communauté des guides et autres professionnels dans son ensemble.

Si vous pensez avoir été confronté à une forme quelconque de mauvaise conduite, n'hésitez pas à nous contacter. Votre rapport sera traité avec soin et en toute confidentialité.

Code of Conduct

© 2025 Guild of Guides Netherlands – Tous droits réservés

Contact: info@guildofguides.org